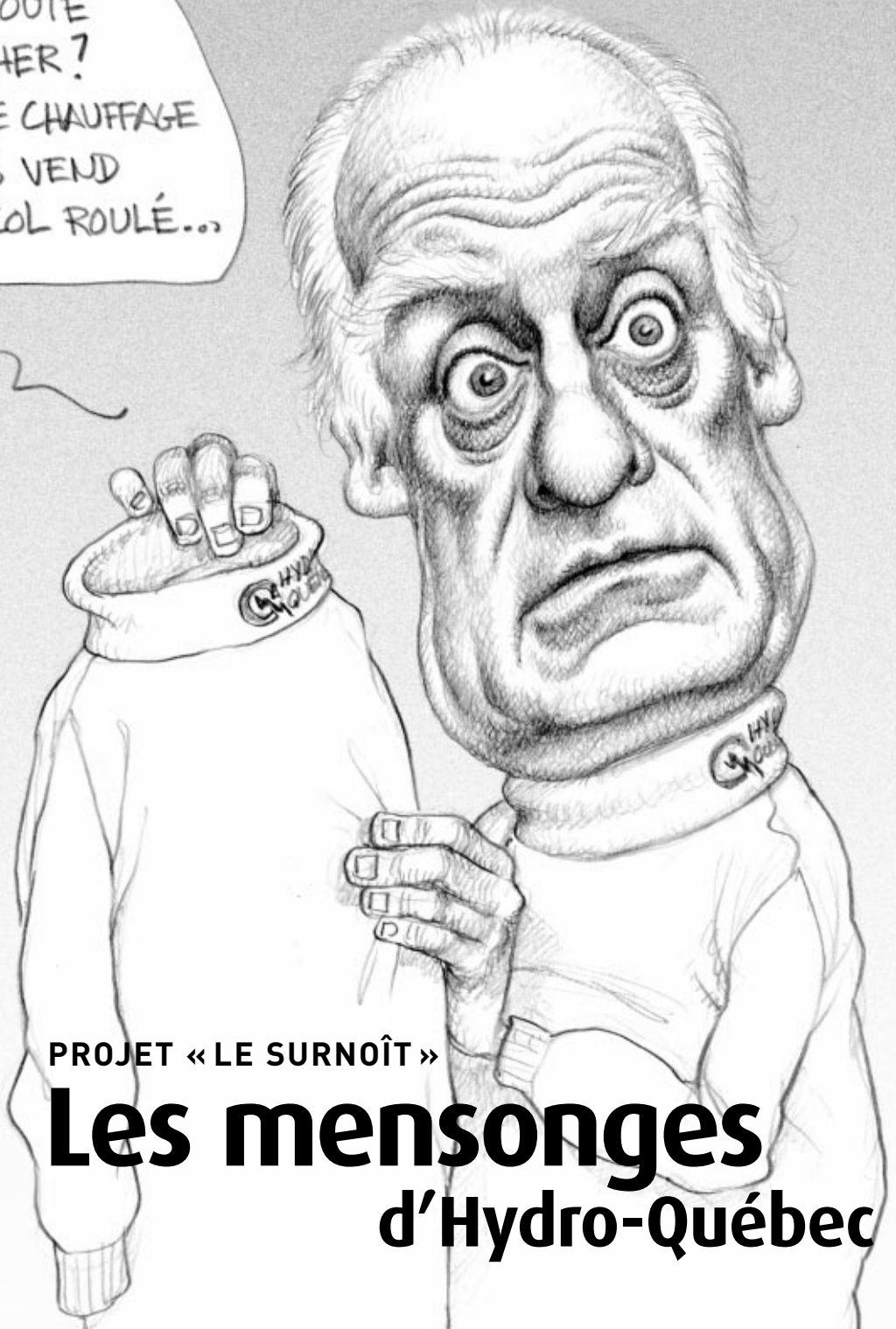


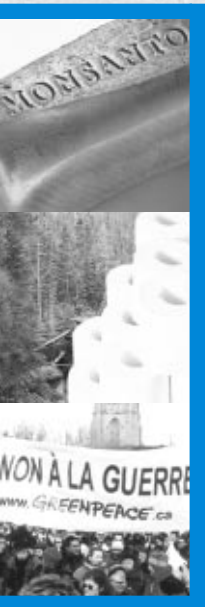
# réseau vert

LE BULLETIN FRANÇAIS D'INFORMATION DE GREENPEACE | PRINTEMPS 2004 | VOLUME 12 NUMÉRO 1  
WWW.GREENPEACE.CA

ÇA VOUS COÛTE  
TROP CHER?  
BAISSEZ LE CHAUFFAGE  
ET ON VOUS VEND  
UN BEAU COL ROULÉ...



- NON  
AU BLÉ OGM
- GUIDE GREENPEACE  
SUR LES PAPIERS  
JETABLES
- UNE ÉPÉE  
DE DAMOCLÈS  
AU-DESSUS  
DE NOS TÊTES



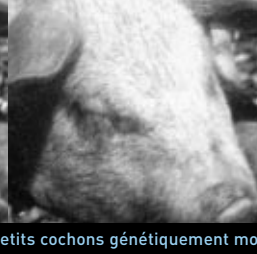
PROJET « LE SURNOÎT »

## Les mensonges d'Hydro-Québec

*Shp 04*



Pas d'aluminerie au Chili !



Trois petits cochons génétiquement modifiés dans la chaîne alimentaire

## Le Suroît: une première manche de gagnée

**6 février 2004**—Greenpeace s'est réjoui du fait que le gouvernement Charest a chargé la Régie de l'énergie du Québec d'examiner le projet de centrale au gaz Le Suroît, ainsi que les possibles solutions de rechange. La Régie de l'énergie, un organisme indépendant, va procéder à un examen objectif de l'ensemble du projet. Plusieurs questions doivent trouver des réponses:

- Y a-t-il vraiment une crise de l'énergie au Québec?
- Quelles sont les solutions autres que le gaz naturel?
- Le projet Le Suroît compromettra-t-il nos objectifs de Kyoto ?

Il faudra s'assurer que le mandat de la Régie tiendra compte des préoccupations de la population québécoise en matière d'énergie. Greenpeace demeure vigilante dans ce dossier complexe.

## Protéger la forêt vierge de Patagonie au Chili

**19 février 2004**—Devant l'ambassade du Chili à Ottawa, Greenpeace a arboré un drapeau du Chili fabriqué avec des canettes en aluminium. Parallèlement, à Santiago au Chili, 50 militants ont obstrué avec des camions l'entrée de la Casa de la Moneda, le Palais présidentiel. Le projet Alumysa proposé par Noranda implique l'immersion de 10 000 hectares de forêt afin de construire quelques barrages et d'établir une aluminerie au cœur de la forêt vierge de Patagonie, un des écosystèmes exceptionnels de la planète. Greenpeace demande au gouvernement chilien de protéger ce patrimoine mondial contre le projet d'exploitation d'une aluminerie par Noranda, dont les conséquences environnementales seraient désastreuses.

## Greenpeace réclame un débat public sur les OGM

**4 février 2004**—Dans un mémoire présenté à Québec devant la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, Greenpeace a soutenu qu'on ne peut aborder la sécurité alimentaire sans mettre en application le principe de précaution. Selon ce principe, il n'est pas nécessaire d'attendre des preuves scientifiques hors de tout doute pour adopter des mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement ou les atteintes à la santé humaine. Greenpeace a rappelé aux membres de la Commission la promesse faite par le Parti libéral et son chef Jean Charest durant la campagne électorale, à l'effet d'instaurer l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec. Enfin, Greenpeace a recommandé la tenue d'une enquête générique menée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le mémoire de Greenpeace contient une douzaine de recommandations et peut être consulté sur notre site Internet: [www.greenpeace.ca](http://www.greenpeace.ca)

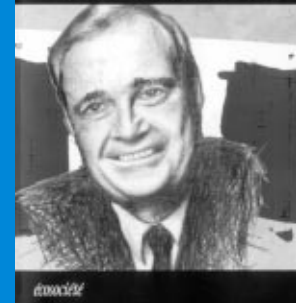
## Paul Martin contre la biosécurité

**11 février 2004**—Le gouvernement Martin a lancé une offensive pour miner le Protocole de Carthagène sur la biosécurité, soit le premier accord international qui régit le commerce transfrontalier des OGM (organismes génétiquement modifiés). Cet accord a été entériné à Montréal en janvier 2000, mais le Canada ne l'a toujours pas ratifié. Le gouvernement canadien est en revanche partenaire d'un accord trilatéral avec les États-Unis et le Mexique, une entente qui exemptera de l'étiquetage les exportations agricoles contenant jusqu'à 5 % d'OGM. Ainsi, des milliers de semences génétiquement modifiés (GM) pourront se retrouver dans un lot à l'insu du pays importateur. Cet accord trilatéral servira de modèle pour l'exportation agricole. Le gouvernement Martin a entrepris des négociations afin de l'imposer à d'autres pays. Cette politique met en péril la biosécurité et nous expose au risque de la contamination génétique.

## Il était une fois trois petits cochons génétiquement modifiés...

**17 février 2004**—Greenpeace a été choquée d'apprendre que trois cochons génétiquement modifiés (GM) se sont retrouvés inopinément dans la chaîne alimentaire sans avoir été soumis à des tests d'innocuité pour la santé humaine. Ces cochons étaient génétiquement modifiés pour la production de protéines pharmaceutiques. Selon l'information émise sur le site Internet de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, les trois animaux provenaient de TGN Biotech Inc., une entreprise de recherche québécoise. Les cochons ont été envoyés à une usine d'équarrissage au Québec et par la suite distribués à des provenderies et à des fermes d'exploitation dans cette province et en Ontario. Cette dissémination est bien sûr illégale.

C'est la deuxième fois en deux ans que des cochons génétiquement modifiés se retrouvent dans l'alimentation animale. La première fois, 11 cochons provenant de l'université Guelph avaient servi à nourrir des poulets dans le sud de l'Ontario. Nous ne savons toujours pas si l'enquête menée par Environnement Canada a mené à une poursuite en justice ou à une amende. Greenpeace réclame que soit mise en place une commission parlementaire dont le mandat serait d'enquêter sur le système de sécurité alimentaire au Canada et de mettre à jour la filière des OGM.



# Pour qui voterez-vous au fédéral?

**Nous serons bientôt invités aux urnes pour élire le nouveau chef du gouvernement du Canada. Le plus en vue est Paul Martin, chef du Parti libéral du Canada. Qui est ce Paul Martin dont les initiales PM riment avec le poste tant convoité de PM du Canada?**

Ce texte est inspiré de l'ouvrage du journaliste Murray Dobbin intitulé *Paul Martin, un PDG à la barre\**. On y décrit Paul Martin, aspirant au pouvoir dont la fortune personnelle est évaluée à plus de 70 millions de dollars, comme un homme à la double personnalité dont nous avons intérêt à nous méfier.

## Un parcours affairiste

Il est intéressant de voir d'où viennent nos dirigeants pour savoir à qui ils seront redevables une fois élus. Paul Martin a fait ses classes en affaires dans le giron de la famille Desmarais. Dans les années 60, il était haut dirigeant chez Power Corporation, où il réglait les crises d'endettement en mettant les gens à la retraite anticipée plutôt qu'en élaborant des stratégies de croissance. Il a donc vite appris à gérer en coupant dans les services.

En 1981, il se porte acquéreur de la Canada Steamship Lines (CSL) (qui appartenait à Desmarais). Paul Martin trace un bilan des plus positifs de son entreprise, qu'il considère comme éthique et exemplaire. Ah oui! Vraiment? Une entreprise antisyndicale, qui a été reconnue coupable de déversements pétroliers et qui a pratiqué l'évasion fiscale en battant pavillon étranger. L'éthique est plus que douteuse et l'exemple, à ne pas suivre. Lorsqu'en 2003, à contre-cœur, il a été obligé de vendre sa flotte à ses fils, il n'avait toujours pas compris en quoi il était en conflit d'intérêts.

## Entaché de sang et enclin aux trous de mémoire

Aujourd'hui, Paul Martin clame haut et fort son innocence dans le scandale des commandites. Saviez-vous qu'il a fait de même dans le scandale du sang contaminé? En 1981, il était membre du conseil d'administration de la Corporation de développement du Canada (CDC), dont 85 % des intérêts étaient investis dans le laboratoire Connaught, spécialisé dans les produits

sanguins. La réputation de Connaught, à l'arrivée de Paul Martin, était déjà entachée de plusieurs scandales. En 1983, l'entreprise révèle à la Croix Rouge qu'un de ses fournisseurs de produits sanguins récoltait du sang dans des prisons de l'Arkansas, aux États-Unis. Ces produits sanguins, considérés à haut risque chez nos voisins du sud, étaient acheminés chez nous. Dix ans plus tard, lorsque l'affaire du sang contaminé éclate, les procès-verbaux de la CDC de l'époque Martin ne sont pas accessibles ni aux membres de l'opposition ni aux journalistes. Et notre Paul affirme n'avoir «aucun souvenir» de cette histoire de sang contaminé. Comme membre du CA, il n'avait pas eu connaissance des magouilles de Connaught. Voulons-nous vraiment d'un premier ministre souffrant d'amnésie sélective?

## Livre rouge à la poubelle

En 1993, Paul Martin a bercé d'illusions les Canadiens et Canadiennes avec les beaux principes d'une société prenant le virage social-démocrate décrit dans le «livre rouge» du PLC, dont il était un des auteurs. Martin a renié un à un les principes de ce document en sabrant dans les programmes sociaux et l'assurance-chômage. Il a imposé à tous les ministères une approche calquée sur le commerce. Bref, il a appliqué les principes de la «réingénierie» si chers aux gouvernements néolibéraux, dont celui de Charest au Québec.

## Saccage dans les ressources naturelles

Paul Martin a coupé de 30 % le budget du ministère de l'Environnement. C'en était fini des centres d'expertise scientifique, de la publication annuelle *L'État de l'environnement au Canada*, etc. Le ministère n'avait plus de budget pour faire appliquer la

réglementation existante et encore moins pour la mise en œuvre des nouveaux règlements adoptés en Chambre. Le Canada est devenu une terre d'accueil pour les investisseurs industriels. En 2002, un rapport de la Commission de coopération environnementale nord-américaine faisait un triste constat de l'état de l'environnement au Canada depuis les compressions imposées dans ce domaine: perte des forêts naturelles, destruction des pêcheries, augmentation de l'utilisation des produits chimiques et de la pollution atmosphérique. Le Canada puise constamment dans son capital naturel sans le renouveler, soutenait la Commission.

De concert notamment avec les États-Unis, le Canada s'oppose à toute réglementation concernant la diffusion des semences génétiquement modifiées. Pas question d'étiquetage obligatoire des produits contenant des OGM.

Donner le pouvoir à Paul Martin, c'est ouvrir la porte plus grande à l'ingérence étatsunienne sur le plan de nos ressources énergétiques—gaz, pétrole, électricité. C'est également endosser le système de bouclier antimissile.

## Dr Jekyll et Mr Hyde

Murray Dobbin décrit Paul Martin comme un «séducteur» de foules. Tel Dr Jekyll, le citoyen Paul Martin est sensible à la misère humaine et donne l'impression qu'il est à l'écoute des gens. Tel Mr Hyde, le politicien Paul Martin dirige d'une main de fer et mène le pays comme un PDG d'entreprise. Est-ce l'avenir que nous nous souhaitons: un Canada Inc.? Ne pas aller voter, c'est accorder son vote à Paul Martin. Pour qui voterez-vous? ☹

\* Murray Dobbin, *Paul Martin, un PDG à la barre*, Écosociété, 2003, 261 p.



## « Le Suroît », un cheval de Troie

« Il faut éviter que le gouvernement investisse à la fois dans un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et fasse la promotion de politiques de production d'électricité à partir du gaz naturel. » PLATEFORME DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 2003.

**D**epuis plusieurs semaines, un débat fait rage au Québec, ayant comme toile de fond la construction d'une première centrale au gaz naturel, le projet Le Suroît, dont les émissions de gaz à effet de serre équivalraient à l'ajout de 600 000 voitures sur les routes du Québec. Ainsi, les ramifications de ce débat dépassent de beaucoup la simple question de la construction ou non de cette centrale à Beauharnois. Il s'agit en fait de redéfinir, pour la prochaine décennie à tout le moins, la politique énergétique du Québec en tenant compte de nos engagements envers le Protocole de Kyoto.

À ce titre, le projet Le Suroît a été la cible d'attaques virulentes de la part non seulement des écologistes, mais également d'associations de protection des consommateurs, de syndicats (dont certains au sein même d'Hydro-Québec) et même de communautés religieuses québécoises!

Greenpeace est partie prenante de ce débat et nous avons entre autres rendu publics, le 6 février dernier, les résultats d'un sondage révélant une forte opposition à ce projet de la part de la population québécoise (voir le tableau ci-dessous).

Devant l'ire populaire, le gouvernement Charest a donné à la Régie de l'énergie le mandat d'évaluer les besoins énergétiques du Québec d'ici 2010 et de proposer les solutions les mieux adaptées pour répondre à la demande.

### Hydro-Québec : HQ Production, Trans-énergie et HQ Distribution

Une entreprise, trois entités distinctes. Pourquoi? À la fin des années 90, la déréglementation dans le secteur de l'énergie sur les marchés nord-américains a incité, notamment aux États-Unis, les institutions responsables de la réglementation dans ce domaine à exiger des entreprises opérant sur leur territoire qu'elles fassent preuve de plus de transparence et que les grands monopoles énergétiques soient divisés en de plus petites entités. Hydro-Québec est alors divisée en trois secteurs: HQ Production, Trans-énergie et HQ Distribution. Il faut toutefois bien comprendre que cette division est artificielle, puisque les trois secteurs sont regroupés sous Hydro-Québec, dont les actifs totalisent environ 60 milliards de dollars.

HQ Production est responsable de toute la production d'énergie chez Hydro-Québec, ce qui comprend les grands barrages, les centrales thermiques comme celle de Tracy et le projet Le Suroît, de même que la centrale nucléaire de Gentilly II. HQ Production est de loin le secteur le plus important, car il génère environ 46 % des actifs d'Hydro-Québec.

Trans-énergie est responsable du transport de l'électricité au Québec et vers les marchés extérieurs. Ses actifs représentent environ 35 % des actifs d'Hydro-Québec.

Finalement, HQ Distribution est responsable de la « livraison » de l'électricité là où elle est consommée, dans votre domicile par exemple. Ce dernier secteur représente environ 18 % des actifs d'Hydro-Québec.

### La Régie de l'énergie

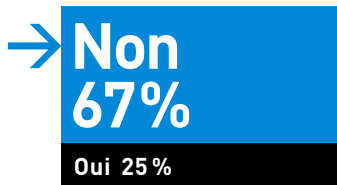
Le Québec a été le lieu d'un important débat sur l'énergie en 1996. L'une des principales recommandations alors formulées fut la création d'une instance indépendante en matière d'énergie. C'est par un vote unanime que l'Assemblée nationale adoptait, le 23 décembre 1996, le projet de loi 50 créant la Régie de l'énergie, un tribunal administratif et indépendant dont le mandat serait de surveiller et de réglementer le secteur de l'énergie au Québec, incluant évidemment l'ensemble des activités d'Hydro-Québec. La Régie devait être en mesure d'étudier les différentes propositions d'Hydro-Québec en matière de production, de transport et de distribution de l'électricité sous l'angle du développement durable.

La société d'État n'ayant jamais été soumise à ce genre d'examen détaillé touchant la justification et le bien-fondé de certains de ses projets (incluant l'étude des coûts et des revenus liés à ses activités), un bras de fer s'est engagé avec la Régie dès la première cause portée devant celle-ci.

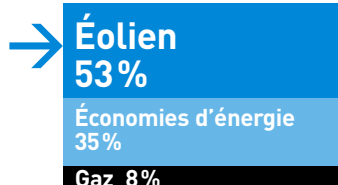
Ce bras de fer a mené le ministre des Ressources naturelles de l'époque, Jacques Brassard, à proposer l'adoption du projet de loi 116, qui visait à retirer tout droit de regard de la Régie sur les activités d'HQ Production, qui représente près de la moitié des actifs d'Hydro-Québec et est de loin le secteur le plus rentable.

À l'époque, une vaste coalition (dont faisait partie Greenpeace) s'était formée sous la bannière de la « Coalition Arc-en-ciel ». Celle-ci avait mené une bataille, avec le concours de l'opposition officielle de l'époque, les libéraux de Jean Charest, afin de stopper le projet de loi du ministre Brassard.

ÊTES-VOUS D'ACCORD  
AVEC LE SUROÎT ?



LES SOLUTIONS PRÉFÉRÉES  
PAR LA POPULATION QUÉBÉCOISE



POUR EN  
SAVOIR PLUS :  
[www.greenpeace.ca](http://www.greenpeace.ca)

[suite à la page 11]

## L'anatomie du blé OGM

Quel est donc ce blé transgénique qui ne doit pas être autorisé?

- Monsanto produit le blé de printemps Roundup Ready (RR), génétiquement modifié pour résister à l'insecticide Roundup. Et qui fabrique l'insecticide en question? Vous avez vu juste, c'est Monsanto.
- Le blé OGM RR n'a pas été conçu dans le but d'obtenir plus de blé par semence ni d'en améliorer la valeur nutritionnelle.
- Des scientifiques ont suggéré que la qualité de l'eau pourrait être affectée par l'utilisation accrue de l'insecticide Roundup que permettra l'introduction du blé RR. Une étude a démontré que le Roundup se libère facilement des particules du sol pour s'infiltrer dans l'eau.
- Des données scientifiques suggèrent en outre que le Roundup pourrait se propager dans la végétation indigène environnante, causer des dommages aux plantes et aux fleurs sauvages, et appauvrir la biodiversité en mettant en péril les ressources dont dépendent les insectes, les oiseaux et les mammifères.
- Le blé OGM n'a été autorisé nulle part dans le monde à des fins de consommation humaine ou animale.
- Pour l'instant, aucune étude scientifique, pas même chez Monsanto, n'a été menée pour déterminer les effets à long terme qu'aurait le blé RR sur la santé humaine.
- Santé Canada n'effectue pas non plus de tests à long terme pour évaluer le blé RR. Le processus réglementaire va s'établir sur la base des données fournies par Monsanto afin d'établir si le blé RR est sécuritaire pour les humains et l'environnement.

## Tout n'est pas perdu

Quelques développements favorables sont survenus récemment concernant le blé transgénique. Monsanto a en effet déclaré

qu'elle ne chercherait pas à obtenir l'autorisation de commercialiser son blé OGM cette année. Pour l'instant, le gouvernement fédéral, en ne renouvelant pas le contrat permettant des essais sur le blé OGM de Monsanto, se trouve à ne plus investir de fonds dans la recherche. Nous pensons par ailleurs que les actions entreprises l'année dernière par Greenpeace conjointement avec les agriculteurs de l'Ouest et d'autres organismes non gouvernementaux sur les fermes expérimentales d'Agriculture Canada ont porté des fruits: nous avons exposé au grand jour la collusion entre le gouvernement canadien et Monsanto.

Nous avons mis à contribution l'ensemble des bureaux de Greenpeace répartis tout autour de la planète afin qu'ils mettent en garde les entreprises importatrices de blé canadien en les informant que le blé OGM avait fait l'objet d'une demande d'autorisation de commercialisation par Monsanto. Les réponses des entreprises contactées par lettre indiquent clairement que la communauté internationale n'acceptera pas le blé OGM en provenance du Canada. Nous avons rapidement transmis ces messages au gouvernement fédéral.

Cependant, notre travail n'est pas terminé. La demande d'autorisation pour le blé génétiquement modifié de Monsanto poursuit son chemin à travers le système de réglementation canadien, et à tout moment les autorités pourraient aussi bien l'approuver que la bloquer. Les récentes déclarations du gouvernement et

Surveillez la sortie de notre nouveau *Guide des produits avec et sans OGM*. Nous y aborderons la problématique du blé transgénique, nous ajouterons à notre liste les produits IGA et nous parlerons de la viande et des produits dérivés (œufs, lait, etc.).

# Dites non au blé OGM

**Greenpeace mène une campagne pour empêcher la commercialisation du blé OGM de Monsanto.**

de Monsanto n'ont aucune incidence sur le processus réglementaire, et nous devons tous faire de grands efforts pour éviter que le gouvernement autorise le blé OGM.

Greenpeace travaille avec acharnement pour éviter le pire. Nous rencontrons des membres du Parlement afin de nous assurer qu'ils comprennent clairement le message: un grand nombre d'agriculteurs canadiens ne veulent pas du blé OGM, les consommateurs n'en veulent pas non plus, les marchés d'exportation refusent aussi le blé génétiquement modifié. ☺

## Faites votre part!

En cette année électorale, nous vous incitons à faire parvenir un message à Paul Martin pour réclamer qu'il dise oui aux agriculteurs et non à Monsanto.

**Le très honorable Paul Martin**  
Premier ministre du Canada  
Cabinet du Premier ministre  
80, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0A2  
télé.: (613) 941-6900  
courriel: pm@pm.gc.ca

Vous pouvez aussi le faire à partir de notre site Internet à l'adresse suivante: [www.greenpeace.ca/f](http://www.greenpeace.ca/f). Faites également savoir à votre député que vous ne voulez pas du blé transgénique et exigez qu'il ou elle réclame un étiquetage obligatoire indiquant la présence des OGM.



À qui ou à quoi André Caillé,  
PDG d'Hydro-Québec,  
fait-il la sourde oreille ?



**Le projet de centrale Le Suroît ne cesse de faire couler beaucoup d'encre. Ce débat qui occupe la place publique nous a permis de mettre à jour les arguments parfois racoleurs et ratoureux de quelques-uns des hauts dirigeants d'Hydro-Québec qui défendent la pertinence de ce projet. Un projet, rappelons-le, rejeté par plus des deux tiers de la population québécoise.**

## PROJET « LE SURNOÎT »

# Le guide de Greenpeace des mensonges et demi-vérités du tandem Caillé-Vandal

PAR STEVEN GUILBEAULT  
RESPONSABLE DE LA CAMPAGNE CLIMAT ET ÉNERGIE POUR GREENPEACE



**G**reenpeace a recensé nombre de commentaires et de déclarations du tandem Caillé-Vandal, respectivement PDG d'Hydro-Québec et vice-président d'HQ Production. Dans plusieurs cas, nos deux larrons déforment la vérité ou jouent sur les chiffres, lorsqu'ils ne mentent pas carrément. Nous vous livrons les déclarations les plus percutantes et douteuses.

### 1. Un leader mondial ?

«Nous sommes déjà [...] le leader au Canada en matière d'achat d'énergie éolienne. L'achat de 1 000 MW supplémentaires nous maintiendra en tête de liste à l'échelle canadienne sans aucun doute, *et nous serons, peu de gens le réalisent ; [...] dans le peloton de tête à l'échelle internationale. L'éolien – je voudrais être très clair ici, voire passionné – l'éolien, tout comme la biomasse ou la cogénération, il faut y investir. Nous y croyons, comme nous croyons à l'efficacité énergétique.*» André Caillé, mercredi 21 janvier 2004, 10 h, Commission de l'économie et du travail. (C'est nous qui soulignons.)

Nous avons droit, dans ce propos de M. Caillé, à deux déclarations mensongères.

La première porte sur l'affirmation que nous serons « dans le peloton de tête à l'échelle internationale ». Hydro-Québec ne produit à peu près pas d'énergie éolienne, elle en achète parce qu'elle a été forcée de le faire par le gouvernement du Québec. En 2002, l'Allemagne a installé près de 3 000 MW et l'Espagne, environ 1 500 MW correspondant à ce type d'énergie. Pour

que le Québec se hisse « dans le peloton de tête », il faudrait que des pays comme l'Inde (1 700 MW) et le Danemark (2 880 MW) cessent toutes leurs activités liées à l'éolien. Alors, peut-être, le Québec pourra-t-il se vanter d'être le leader mondial de l'éolien.

La deuxième déclaration mensongère du PDG porte sur sa passion pour l'éolien et l'efficacité énergétique. Nous venons brièvement d'aborder le cas de l'éolien et nous y reviendrons. Portons notre attention sur celui de l'efficacité énergétique. Entre 1993 et 2000, Hydro-Québec n'a mis en œuvre que 25 % du potentiel d'efficacité énergétique qu'elle jugeait réalisable « immédiatement ». Aujourd'hui, Hydro-Québec a coupé des deux tiers ce potentiel. Et, de ce potentiel réduit, elle propose de réaliser un mince 9 %. Cela frôle le ridicule.

### 2. Le Suroît, une réponse à nos besoins énergétiques ?

Sur la question de la demande énergétique et de la raison d'être du projet, voici ce que les experts de l'évaluation environnementale du ministère de l'Environnement avaient à dire à propos du Suroît :

«Hydro-Québec présente ce projet comme étant d'abord la façon de combler la différence entre la demande interne d'électricité et sa capacité de produire entre 2007 et 2010. Différents calculs, dont ceux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), contredisent cette hypothèse. De toute façon, la réalité des marchés actuels, qui permet d'exporter facilement

de l'électricité, permet d'en importer tout aussi facilement pour combler la période avant la mise en service des nouveaux projets hydroélectriques.»<sup>1</sup>

De plus, Hydro alléguait en 2002 devant le BAPE que Le Suroît devait servir à l'exportation vers les États-Unis. En début d'année 2004, le discours a changé: l'énergie produite doit combler les besoins internes du Québec, et cette centrale doit compenser pour les faibles niveaux d'eau dans les barrages (bas niveaux qui seraient, selon toute vraisemblance, dus en partie à une mauvaise gestion des réservoirs). Que va-t-on inventer demain afin de justifier ce projet?

### 3. L'éolien dans tout ça ?

En 1995, Hydro-Québec produisait une étude intitulée *Coût de revient d'un parc d'éoliennes au Québec*, qui faisait état de différents scénarios de parcs d'éoliennes allant de 100 à 1000 MW et devant appartenir à HQ. Les auteurs de l'étude estimaient que le coût de production se situerait entre 0,057 \$ le kWh et 0,063 \$ le kWh, soit un coût de production qui se compare en tout point avec celui qui est anticipé pour Le Suroît. On peut également découvrir à la lecture de ce document que:

«La filière éolienne pourrait être attrayante au Québec. En effet, il y a souvent concordance entre les périodes de demande forte et les périodes de vents forts. De plus, la variabilité annuelle des apports éoliens est moins élevée que celle des apports hydrologiques.» (p. 2)

Il semble que l'analyse de la filière éolienne par la société d'État avant l'arrivée du tandem Caillé-Vandal était beaucoup plus prometteuse qu'aujourd'hui. Il faut entendre Thierry Vandal crier sur tous les toits que l'éolien n'est pas fiable. Pourtant, selon cette étude d'Hydro-Québec, il l'est plus que l'hydroélectricité!

Tout en reconnaissant que les coûts de l'éolien «demeurent néanmoins plus élevés que ceux de plusieurs projets hydroélectriques envisageables au Québec», l'étude conclut: «Toutefois, on anticipe que les coûts des éoliennes devraient continuer à

baisser au cours des prochaines années ce qui pourrait rendre cette filière compétitive avec les projets hydroélectriques envisagés au Québec.» (p. 9)

La direction actuelle d'Hydro-Québec, quant à elle, proposait dans son plan stratégique 1998-2000 la production 20 MW d'éolien sur 10 ans, à titre de banc d'essai et de projet de démonstration. Une insulte! Cela est d'autant plus outrageant que des études récentes d'Environnement Canada évaluent le potentiel total de l'éolien au Québec à 100 000 MW, soit près de trois fois la production totale de la société d'État.<sup>2</sup>

### 4. «Un bon projet»

M. Caillé a affirmé, à plusieurs reprises, que Le Suroît était «un bon projet». Cette déclaration soulève de nombreuses questions. D'abord, peut-on justifier le fait que la nouvelle technologie proposée pour la centrale a été «améliorée» pour contourner le BAPE? En janvier 2002, le BAPE, dans ses conclusions sur l'étude du projet Le Suroît, affirmait: «Toutefois, malgré les aspects avantageux du projet pour le promoteur, malgré sa contribution importante à l'essor économique de la région de Beauharnois et malgré les impacts réduits qu'il aurait sur l'environnement, sur la qualité de vie et sur la sécurité de la population en périphérie, la commission constate qu'il augmenterait de façon substantielle les émissions de gaz à effet de serre au Québec. Ces émissions pourraient compromettre la démarche du Québec et réduire sa marge de manœuvre face au Protocole de Kyoto.»

«Pour cette raison et dans une perspective de développement durable, la commission ne peut souscrire à la mise en œuvre du projet. Elle considère que son autorisation devrait être conditionnelle à la démonstration claire qu'il ne compromet pas les engagements du Québec en regard du Protocole de Kyoto.»<sup>3</sup>

Ensuite, sur la question des émissions de gaz à effet de serre, le projet de centrale «améliorée» est, selon les déclarations de M. Caillé, 8 % plus efficace que le projet initial. Or, voici ce que les experts de l'évaluation d'impacts du ministère de



Thierry Vandal,  
vice-président  
d'HQ Production

l'Environnement en pensent: «[...] faisant appel à une *technologie légèrement plus performante* sur le plan de l'émission des gaz à effet de serre (GES) [...] La production de GES du Suroît passe ainsi de 353 tonnes par gigawattheure produites à 334 tonnes par gigawattheure, soit une diminution de 5 %.»<sup>4</sup>

L'un dit 8 % et les autres parlent de 5 %. M. Caillé a-t-il consulté les experts avant d'avancer le chiffre de 8 % ?

### 5. «Une usine thermique de cette qualité n'est pas polluante»

Le tandem Caillé-Vandal affirme également que cette centrale «n'est pas polluante»<sup>5</sup>, alléguant que c'est également ce qu'en dit le BAPE. Pourtant, comme nous l'avons vu, le BAPE parle plutôt d'«impacts réduits qu'il aurait [Le Suroît] sur l'environnement» et affirme que le projet ne doit être accepté que dans la mesure où il ne compromet pas nos engagements par rapport à Kyoto. Entre les «impacts réduits» du BAPE et le «pas polluante» du tandem Caillé-Vandal, il y a un pas que les hauts dirigeants de la société d'État n'auraient pas dû franchir.

### 6. Le CO<sub>2</sub> n'est pas de la pollution!

Ce que vous avez lu jusqu'à maintenant vous a plus ou moins étonné? Lors d'une entrevue radiophonique avec l'animateur de CKAC M. Paul Arcand, M. Caillé en a rajouté. À l'heure où plus de 120 pays ont ratifié le Protocole de Kyoto et où la menace de changements climatiques se fait de plus en plus sentir, voici ce qu'il avait à dire au sujet du CO<sub>2</sub>:

ARCAND: [...] non, mais la population vous le dit: elle n'en veut pas de la centrale thermique.

(suite du dossier à la page suivante)

## ACTUALITÉS

## Le bouclier

CAILLÉ: On a un problème ici. [...] Moi, à partir du moment où on a dit que c'était 600 000 voitures, si je croyais ça, je vous l'ai dit, je l'aurais même pas proposé.

ARCAND: Non, mais vous allez contribuer à la pollution si vous faites ça.

CAILLÉ: [...] La définition de «pollution», c'est une substance présente en excès des normes dans un rejet.

Les rejets de CO<sub>2</sub>, d'origine humaine, ne sont-ils pas justement en excès? Le Protocole de Kyoto n'a-t-il pas été élaboré parce que le rejet de cette substance excède la capacité de la planète à l'absorber? Même George W. Bush, lors de la campagne présidentielle de 2000, promettait d'inclure le CO<sub>2</sub> dans la liste des polluants de l'Agence américaine de protection de l'environnement<sup>6</sup>, et le Canada est aussi en voie de l'inclure dans le registre national des rejets polluants! Plus tard au cours de cette même entrevue, M. Caillé se contredira:

ARCAND: C'est l'équivalent de combien de voitures?

CAILLÉ: C'est l'équivalent de... il n'y a pas, c'est pas une centrale qui pollue au sens de la loi, au sens technique des choses...

ARCAND: Non, je comprends...

CAILLÉ: C'est une centrale qui émet des gaz à effet de serre...

ARCAND: ...mais au sens pratique, ça représente la pollution de combien de voitures?

CAILLÉ: En termes de CO<sub>2</sub>, c'est ça, c'est 600 000 voitures.

ARCAND: 600 000 voitures!

### Quel avenir pour le Québec?

À la lumière de cette recension de propos tenus par les dirigeants d'Hydro-Québec, comment ne pas être sceptique lorsqu'ils essayent de nous en «passer une vite»? La Régie de l'énergie doit rendre son rapport en juin, après avoir entendu les parties en cause dans ce dossier litigieux. Il faut espérer que le gouvernement du Québec prendra les bonnes décisions quant à notre avenir énergétique. ☺

1. Ministère de l'Environnement du Québec, Direction des évaluations environnementales, *Rapport d'analyse environnementale; Centrale à cycle combiné du Suroît par Hydro-Québec à Beauharnois*, Dossier 3211-12-073, 8 décembre 2003, p. 4.
2. Louis-Gilles Francœur, «L'Arabie saoudite de l'énergie verte», *Le Devoir*, 28-29 février 2004, p. A1.
3. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, *Rapport 170, Projet de centrale à cycle combiné du Suroît à Beauharnois par Hydro-Québec*, Rapport d'enquête et d'audience publique, janvier 2003, p. 97.
4. *Idem*, Sommaire exécutif.
5. *Le Devoir*, 24 février 2004, p. B1; *La Presse*, 24 février 2004 p. A2; Entrevue CKAC.
6. Une fois arrivé au pouvoir et sous la pression d'entreprises comme Exxon, M. Bush reviendra sur sa promesse.

**Le bouclier antimissile (BAM) fait partie du plan de « guerre contre le terrorisme » de l'administration Bush. Selon les États-Unis, ce système serait nécessaire pour nous protéger de missiles balistiques intercontinentaux qui pourraient éventuellement être lancés par des « États voyous » ou des groupes terroristes.**

**T**outefois, ce risque a de fortes chances d'être aussi imaginaire que les armes de destruction massive l'ont été en Irak. En effet, les missiles balistiques intercontinentaux requièrent une technologie avancée qui est à la portée de peu de pays, et encore moins de groupes et d'individus. Quel pays serait prêt à envoyer une bombe nucléaire sur les États-Unis, sachant qu'il subirait en retour des représailles dévastatrices?

### Nouvelle course aux armements

En fait, le bouclier antimissile ouvre la porte à une prolifération et à une diversification des armes, et lance une nouvelle course aux armements. Car, lorsqu'un pays sera perçu, même à tort, comme étant totalement ou partiellement à l'abri d'une attaque nucléaire, d'autres pays chercheront à développer leur arsenal et des armes pour contourner le bouclier. Déjà, dans un article de la Presse canadienne paru le 19 février dernier, la Russie annonçait qu'elle avait mis au point un prototype capable de pénétrer un bouclier antimissile.

Différents documents du US Space Command ainsi que plusieurs déclarations de responsables étatsuniens témoignent d'une ferme volonté d'arsenaliser l'espace, c'est-à-dire de placer des armes en orbite. Les forces militaires se servent déjà beaucoup de l'espace pour guider des missiles, pour diriger des opérations militaires, pour les communications. Mais une des conséquences du bouclier antimissile serait de faire de l'espace le quatrième théâtre de la guerre. L'arsenalisation de l'espace reflète la volonté d'avoir le contrôle non seulement de l'espace mais de la planète entière et s'inscrit dans une logique de domination.

**À VOTRE AGENDA:  
JOURNÉE  
PORTE OUVERTE  
CHEZ GREENPEACE**

# antimissile:

## une épée de Damoclès au-dessus de notre tête?

Loin d'être défensif, le bouclier antimissile est conçu comme système de protection ultime, planétaire, de la capacité offensive des États-Unis: être en mesure, de l'espace, de détruire tout missile visant n'importe laquelle des centaines de bases militaires étatsuniennes dans le monde. Les États-Unis ont rejeté le Traité d'interdiction totale des essais nucléaires et l'administration américaine a demandé des fonds pour des armes nucléaires de puissance inférieure à 5 kilotonnes. Il est extrêmement inquiétant d'entendre des voix, aux États-Unis, qui prônent l'utilisation d'armes nucléaires. Nous sommes loin de la prétendue défense du territoire.

### La participation canadienne dans tout ça?

Si les déclarations publiques peuvent parfois prêter à confusion, les positions officielles, elles, sont très claires. Dans une lettre adressée au secrétaire à la Défense des États-Unis, Donald Rumsfeld, le ministre de la Défense du Canada, David Pratt, affirmait: «Nous avons l'intention dans les mois qui viennent de négocier une entente sur le bouclier antimissile avec les États-Unis dans le but de permettre au Canada de participer au programme de défense antibalistique [...]» D'ailleurs, le ministère de la Défense nationale a déjà octroyé 700 000\$ en contrats pour tester des radars développés au Canada, qui pourraient être utilisés lors d'essais étatsuniens de systèmes antimissiles. S'adressant aux journalistes le 24 février dernier, le ministre Pratt a déclaré être ouvert à la possibilité d'accueillir des installations militaires sur le territoire canadien, comme des lanceurs de missiles intercepteurs.

Nous ne devons pas nous laisser bernier. Un bouclier antimissile est, en fait, un jalon de la politique de domination des États-Unis (*Project for the New American Century*) qui visent à établir leur suprématie. D'ailleurs, un des objectifs avoués de cette politique est la protection des intérêts commerciaux liés à la mondialisation. Est-ce que nous devons permettre que le Canada s'associe à un pays qui veut dominer le monde par la force militaire? Le véritable enjeu du déploiement du BAM est la relance d'une course aux armements et la recrudescence de la menace nucléaire. Si nous ne réussissons pas à freiner la mise en place d'un bouclier, celui-ci nous entraînera dans une dynamique militaire qui représente un péril pour l'ensemble de l'humanité. En passant, 40 milliards de dollars américains – seulement pour lancer le projet – sauveraient combien de vies humaines s'ils étaient utilisés autrement? ☹

**Pour en savoir plus et prendre part à des actions pour exiger que le Canada refuse toute participation au bouclier antimissile, visitez le site Internet du Collectif Échec à la Guerre: [www.fiiq.qc.ca/echealaguerre.htm](http://www.fiiq.qc.ca/echealaguerre.htm)**

\* Information largement tirées d'une conférence prononcée par Louis Marchildon, Professeur à l'UQTR, lors du colloque *L'occupation de l'Irak: Réalité, Enjeux*, organisé par le Collectif Échec à la Guerre.

Après plus de 20 ans de résidence rue Notre-Dame Ouest, à proximité du marché Atwater, le bureau de Greenpeace au Québec a déménagé ses pénates et loge désormais à la même enseigne que le Conseil régional de l'environnement de Montréal et ENvironnement JEUnesse. Nous avons décidé de vous accueillir dans le cadre de notre Journée porte ouverte. Nous vous proposons des mini-conférences sur nos campagnes, une visite de nos nouveaux locaux et l'occasion de jaser tout simplement de notre travail et de ce qui vous tient à cœur.

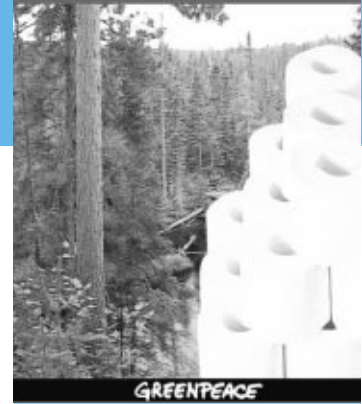
**Venez nous rencontrer, le samedi 12 juin, entre 10 h et 16 h**

**Nous sommes au 454, rue Laurier Est 3<sup>e</sup> étage**  
(Métro Laurier – angle Rivard).

Au plaisir d'être avec vous. L'équipe de Greenpeace.

Pour nous joindre par téléphone: 1 800 320-7183  
par courriel: [gp.membres@yto.greenpeace.org](mailto:gp.membres@yto.greenpeace.org)

JOURNÉE PORTE OUVERTE



## 90 ans pour produire un rouleau de papier de toilette

Greenpeace a lancé son *Guide d'achat sur les papiers jetables pour protéger les forêts anciennes*.

### Pourquoi un guide d'achat sur les papiers jetables ?

Tout simplement parce que la fabrication de certains types de papiers jetables est directement liée à la destruction des forêts anciennes du Canada. C'est le cas notamment du papier de toilette, des essuie-tout, des papiers-mouchoirs et des serviettes de table. Au Canada, on consomme plus de 700 000 tonnes de papier jetable chaque année. Et une grande partie de ce papier est fabriquée avec des arbres extraits des forêts anciennes. En moyenne, chaque personne utilise 22 kg de papier jetable par année au Canada, dont une centaine de rouleaux de papier de toilette. Déroulés, ces 100 rouleaux couvriraient une distance de 5 km. Multipliez par les millions d'habitants du pays et vous aurez une meilleure idée de l'impact des papiers jetables sur les forêts anciennes comme la forêt boréale du Canada.

En tant que consommateurs et consommatrices, nous avons la possibilité, et la responsabilité, d'acheter des produits fabriqués dans le respect de notre environnement. Par exemple, dans les épiceries, pharmacies, dépanneurs et magasins d'aliments naturels, on trouve de plus en plus facilement des produits entièrement fabriqués à partir de papier recyclé. Ces papiers jetables plus écologiques sont de qualité égale et se vendent au même prix que les autres. Greenpeace travaille auprès des fabricants pour les

inciter à faire entrer un maximum de matières recyclées dans la fabrication de leurs produits. Mais nous avons aussi besoin de votre aide. Nous vous invitons à faire votre part en utilisant votre pouvoir d'achat pour envoyer un message clair aux manufacturiers qui refusent de protéger les forêts anciennes.

### Attention au symbole de recyclage !

Greenpeace a réalisé ce guide pour que vous puissiez, comme consommateur et consommatrice, identifier, et rejeter, les produits qui sont fabriqués en détruisant la forêt boréale. En tant que citoyen et citoyenne responsables, vous avez le droit de savoir ce que vous achetez.

Le symbole de recyclage apposé sur l'emballage des différents produits de papier jetables peut être trompeur. Parfois, le symbole fait référence à la boîte de carton ou à l'emballage plastique du produit, et non au produit lui-même. Dans le cas du papier de toilette ou des essuie-tout, il peut faire référence au tube de carton central. Alors, prenez la peine de lire attentivement le texte qui accompagne le symbole et assurez-vous que c'est le produit lui-même qui est fait de fibres recyclées !

Au Canada, deux fabricants sont particulièrement fermés à l'idée d'augmenter la proportion de fibres recyclées dans leurs produits ou de s'approvisionner en respectant les critères de protection des forêts

Si dans chaque maison au Canada on remplaçait une boîte de papiers-mouchoirs faits de fibres vierges (boîte de 100 mouchoirs, 2 épaisseurs) par une boîte de papiers-mouchoirs entièrement faits de fibres recyclées, on pourrait :

- sauver 11 654 arbres;
- gagner un volume de 853 m<sup>3</sup> dans les sites d'enfouissement, soit l'équivalent de 48 camions à déchets;
- économiser 15,9 millions de litres d'eau, soit assez pour approvisionner 32 familles de 4 personnes pendant un an.

Si dans chaque maison au Canada, on remplaçait un rouleau de papier de toilette fait de fibres vierges par un rouleau entièrement fait de fibres recyclées, on pourrait :

- sauver 47 962 arbres;
- gagner un volume de 3 204 m<sup>3</sup> dans les sites d'enfouissement, soit l'équivalent de 181 camions à déchets;
- économiser 65,5 millions de litres d'eau, soit assez pour approvisionner 135 familles de 4 personnes pendant un an.

anciennes. Il s'agit de Kimberly-Clark (fabricant de la marque **Kleenex**) et de Procter and Gamble (**Charmin**, **Puffs** et **Bounty**). Ces deux entreprises fabriquent des papiers jetables avec les arbres des forêts anciennes. De plus, un grand nombre de leurs produits ne contiennent qu'une très faible proportion de fibres recyclées. ♻️

## GREENPEACE

Fondée à Vancouver en 1971, Greenpeace possède aujourd'hui des bureaux dans plus de 40 pays.

Greenpeace est une organisation indépendante qui, par une approche de confrontation inventive et non-violente, œuvre à exposer les problèmes environnementaux planétaires, tout en favorisant l'avancement des solutions essentielles pour assurer aux générations futures un monde écologique et pacifique.

Objectifs de Greenpeace : la protection de la biodiversité sous toutes ses formes ; la prévention de la pollution et des abus qui touchent l'eau, la terre et l'air de la planète ; la fin de la menace du nucléaire ; la promotion de la paix, du désarmement et de la non-violence.

Dépôt légal : 2004 Bibliothèque nationale du Québec ; Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1198-2691. Le Réseau Vert est publié deux fois par année.



Le 15 juin 2000, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi 116 qui, selon l'expression consacrée par certains journalistes, «émasculait» la Régie de l'énergie en lui retirant tout pouvoir sur les activités de production d'Hydro-Québec (HQ Production).

### Hydro-Québec, vache à lait du gouvernement?

Il est intéressant de noter qu'André Caillé, PDG d'Hydro-Québec, a justifié les récentes hausses de tarifs par le fait que Trans-énergie et HQ Distribution devenaient moins rentables. Pourtant, les profits d'Hydro-Québec sont passés de 1,1 milliard de dollars en 2001 à 1,5 milliard en 2002, et on prévoit qu'ils seront de l'ordre de 1,7 milliard en 2003. Cette hausse vertigineuse des profits a eu lieu alors que les tarifs d'électricité au Québec étaient «gelés»!

Pour la première fois depuis près d'une décennie, le 20 février dernier, Hydro-Québec rendait public le niveau d'eau dans les grands réservoirs. Selon l'information transmise par la société d'État, ce niveau serait à son seuil le plus bas historiquement. Cela s'expliquerait par de faibles précipitations et des exportations trop importantes vers les États-Unis. Cette révélation impose la question suivante: est-ce qu'Hydro-Québec, vache à lait du gouvernement depuis plusieurs années, hypothèque à long terme la sécurité énergétique du Québec afin de répondre à des objectifs politiques à court terme? Autrement dit, sommes-nous en train de financer les baisses d'impôt promises par les libéraux au prix de notre sécurité énergétique?

### Le Suroît, un écran de fumée

Alors qu'André Caillé lance sur toutes les tribunes qu'Hydro-Québec est une entreprise «propre» parce que sa production d'électricité est largement basée sur l'hydroélectricité, pourquoi produire de l'électricité à partir du gaz naturel, un produit

importé qui pollue chez nous? Précisons d'abord que l'hydroélectricité n'est pas aussi propre qu'Hydro et le gouvernement le prétendent. Cela dit, il est important de savoir qu'Hydro-Québec est actionnaire majoritaire de Gaz Métropolitain (elle possède 40% de Noverco, qui est actionnaire majoritaire chez Gaz Métro). De plus, André Caillé est un ex-PDG de Gaz Métro et Thierry Vandal, président d'HQ Production et vice-président d'HQ, est également un ancien haut dirigeant de Gaz Métro.

Investir dans une centrale au gaz naturel comporte, outre les impacts environnementaux, un risque financier important. Comme le Québec ne produit pas de gaz naturel, nous dépendons des importations provenant principalement de l'Alberta pour notre approvisionnement. Or, plusieurs études canadiennes et américaines prévoient des hausses importantes du prix du gaz naturel d'ici 2010. Cette hausse serait due, d'une part, à la croissance de la demande (1200 centrales fonctionnant au gaz naturel ont été construites au cours des dernières années en Amérique du Nord) et, d'autre part, à la baisse des réserves de gaz. Cette hausse du prix du gaz sera indexée et facturée à Hydro-Québec, qui refile la facture à ses clients.

Dans son édition du 17 février 2004, le *Wall Street Journal* faisait état de l'impact du prix élevé du gaz naturel sur les entreprises américaine<sup>1</sup>, dont certaines déplacent une partie de leurs activités vers d'autres pays où les coûts liés à l'énergie sont plus bas. L'été dernier, le président de la Réserve fédérale américaine, Allan Greenspan<sup>2</sup>, a livré devant la Chambre des représentants un discours évoquant les faibles réserves de gaz naturel en Amérique du Nord et le risque d'une flambée des prix d'ici 2010. Cela n'explique toutefois pas pourquoi André Caillé et Thierry Vandal défendent aussi vigoureusement le projet Le Suroît.

Imaginons que le projet de la centrale Le Suroît se concrétise et que, contrairement aux prévisions d'Hydro-Québec, le prix du gaz monte en flèche. Comme il serait facile alors pour André Caillé de

relancer le projet d'exploration et d'exploitation gazières et pétrolières dans le fleuve Saint-Laurent. Après tout, une fois cette belle centrale construite, nous serons encore plus esclaves de nos importations de gaz naturel que nous le sommes présentement. Dire «oui» au Suroît, c'est inévitablement dire «oui» à l'exploitation gazière et pétrolière dans le fleuve.

### La centrale Le Suroît est-elle la seule solution?

Lorsque le gouvernement Charest a annoncé son accord au projet Le Suroît, nous étions au cœur des grands froids. Hydro-Québec a fait appel à la population du Québec pour réduire sa consommation d'énergie en période de pointe de façon à éviter des problèmes de surcharge du réseau. La baisse de la demande qui en a résulté démontre le potentiel de participation du public à une meilleure gestion de cette précieuse ressource.

Au-delà des raisons véritables qui ont mené Hydro-Québec à lancer cet appel-saviez-vous que durant cette vague de froid la ligne de transport à haute tension (735 kV) en provenance de Manic-Outardes ne fonctionnait pas à pleine capacité<sup>3</sup>?-, les économies d'énergie réalisées, selon les données d'Hydro-Québec, ont été de l'ordre de 500 MW<sup>4</sup>, soit près des deux tiers de la production escomptée de la centrale Le Suroît. Ce chiffre impressionnant a été atteint sans aucun programme ni incitatif (financier ou autre) de la part d'Hydro-Québec. Imaginez les économies que nous pourrions réaliser avec un programme d'économie et d'efficacité énergétiques à l'échelle de la province! ☺

1. Russel Gold, «High natural gas costs take a toll on U.S. firms. Prices have forced some companies to shift work overseas, change how they operate», *The Wall Street Journal*, 17 février 2004.
2. <http://www.federalreserve.gov/BoardDocs/Testimony/2003/20030710/>
3. Communiqué de presse d'Hydro-Québec, 9 janvier 2004, <http://www.hydroquebec.com/communiqués/index.html>
4. Communiqué de presse d'Hydro-Québec, 16 janvier 2004, <http://www.hydroquebec.com/communiqués/index.html>



Glacier HPS31, Patagonie, 1955



Glacier HPS31, Patagonie, 2004

## Jeunes pour la forêt

**Kuala Lumpur, 19 janvier 2004** – À l'occasion du Sommet de la Vie sur Terre, une rencontre organisée par l'ONU pour la tenue de la Convention sur la diversité biologique (CBD), Greenpeace, dans le cadre de son projet Jeunes pour les forêts, commandite des jeunes en provenance du monde entier pour qu'ils participent à la CBD.

Une jeune fille de Montréal y a pris part: Caroline Ah-Yon. Celle-ci a pressé le gouvernement canadien d'accroître la superficie de l'ensemble de nos parcs nationaux et de nos zones protégées.

À l'issue du Sommet de Rio, tenu en 1992, le Canada s'est signalé comme le premier pays industrialisé à signer la CBD. De plus, le siège social du secrétariat de la Convention se trouve à Montréal. Malgré cela, depuis le rendez-vous de Rio en 1992, on a fait peu de choses au pays pour résoudre le problème de la destruction de la biodiversité. Le Canada n'a protégé que 10 % de ses terres tandis que des pays beaucoup moins bien nantis, comme le Venezuela, en ont protégé 40 %.

## Coupes sauvages illégales

**Djakarta (Indonésie), 16 février 2004** – L'équipage du *Rainbow Warrior*, le vaisseau amiral de la flotte de Greenpeace, a découvert des péniches chargées de centaines de billes destinées à être exportées hors de l'Indonésie, et qu'on soupçonne d'avoir été abattues illégalement. Ces billes provenaient d'une région englobant le parc national de Tanjung Putting (lequel abrite une population de plus en plus décimée d'orangs-outans), malgré l'interdiction d'y abattre des arbres. Quatre militants en provenance du Royaume-Uni, des Philippines,

des États-Unis et de Nouvelle-Guinée ont déployé une banderole arborant le message «*Stop Forest Crime*» sur une des péniches transportant des billes dans le Kalimantan central (la partie indonésienne de Bornéo). Environ 80 % des exportations indonésiennes de bois d'œuvre sont illégales. D'importants marchés, dont ceux de la Chine, de l'Union européenne et des États-Unis, importent illégalement du bois d'œuvre de la forêt pluviale. Certains pays producteurs, dont la Papouasie et l'Indonésie, subissent des abattages illégaux à cause de la forte demande en bois d'œuvre et du manque de rigueur dans l'application de la législation forestière.

## Mais où la glace est-elle donc partie?

**Patagonie chilienne, 13 février 2004** – Le retrait exceptionnellement rapide des champs de glace patagoniens résulte des changements climatiques. M. Jorge Quinteros, qui avait participé à une expédition dans cette région il y a une cinquantaine d'années, s'est joint à l'équipage du navire *Arctic Sunrise* de Greenpeace pour témoigner de la rapidité de la dévastation. Jorge, maintenant âgé de 71 ans, avait traversé les champs de glace de Patagonie, en compagnie de Harold Tilman et de Charles Marriot, au cours de l'été 1955. Cette expédition commanditée par la Société royale de Londres leur avait permis d'observer le glacier HPS31.

En 2004, l'*Arctic Sunrise* a jeté l'ancre en face de ce même glacier. La scène s'était métamorphosée en profondeur. Tout avait changé, des pans entiers du paysage avaient disparu. La structure du glacier s'était modifiée de façon chaotique. Son apparence est désormais rugueuse, et il a tellement

retraité que, là où se trouvait la limite du glacier il y a un demi-siècle, des rochers délavés et glissants ont surgi.

## L'énergie éolienne pourrait alimenter tous les logements d'Europe en 2020

**Royaume-Uni, 1<sup>er</sup> mars 2004** – Selon un nouveau rapport publié par des experts internationaux, l'énergie éolienne en mer pourrait alimenter tous les logements de l'Europe. Des chercheurs du prestigieux groupe Garrad Hassan ont étudié les vitesses du vent, la profondeur des fonds marins, l'infrastructure économique et les progrès de la technologie éolienne en mer. Ils ont conclu que jusqu'à 50 000 turbines pourraient être construites dans les mers européennes pour générer l'équivalent de 720 TWh (térawattheures, ou milliards de kWh) d'électricité – soit une quantité largement suffisante pour alimenter plus de 150 millions de logements. Le rapport *Sea Wind Europe* soutient que l'industrie éolienne européenne est sur le point de connaître une croissance exponentielle avec des projets de construction de grande envergure au large de nombreux pays, dont l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la France et l'Espagne. L'éolien pourrait combler presque un tiers de tous les besoins énergétiques de l'Europe, y compris ceux des secteurs industriel, de services et résidentiel, soit l'équivalent de ce que génère actuellement l'ensemble de l'industrie nucléaire de l'Union européenne. ©

### Pour consulter le rapport

***Sea Wind Europe* (en anglais seulement):**  
[http://www.greenpeace.org.uk/  
 MultimediaFiles/Live/FullReport/6204.pdf](http://www.greenpeace.org.uk/MultimediaFiles/Live/FullReport/6204.pdf)

